Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212901805-20260330-2026003019-DE

TI-KÊR PLOUZIRI

MAIRIE DE PLOUDIRY

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUDIRY

Séance du 30 mars 2026

***Délibération n° 2026-003-019***

**L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à 19h00**
**LE CONSEIL MUNICIPAL** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame QUENTRIC BOWMAN, Maire.
Date de convocation : 26 mars 2026
**Présents** : QUENTRIC BOWMAN Morgane, CAM Jean-Yves, VIGNAUD Jennifer, MERDY Gildas, NEGER Emmanuelle, AILLET Jérôme, OMER Elodie, LE CORRE Brivael, CHEMINOT Patricia, CUEFF Rémy, MORRY Silvia, PRONOST Axel, DISARBOIS Rachel, FORTUN Julien, SAGER-KLUGHERTZ Armelle

| Membres en exercice | Membres présents | Pouvoirs | Vote pour | Vote contre | Abstentions |
|---|---|---|---|---|---|
| 15 | 14 | 1 | 15 | 0 | 0 |

## Désignation des représentants de la commune au SDEF

Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) est un établissement public chargé de l'organisation du service public de distribution de l'électricité notamment sur le territoire de Ploudiry.
En tant que membre de ce syndicat, la commune doit désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.

Il est proposé de désigner comme représentants titulaires :
- Monsieur Gildas MERDY
- Monsieur Rémy CUEFF

Et de désigner comme représentants suppléants :
- Monsieur Brivael LE CORRE
- Monsieur Jérôme AILLET

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** cette proposition.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

La Maire
Morgane QUENTRIC BOWMAN

MAIRIE DE PLOUDIRY 29 (Finistère)

Le secrétaire de séance
Jean-Yves CAM